ADRAOH

Balle **AUTOMNE**

barde

2019

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES

adraah.fr

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

La zone des Halles étant marquée par son caractère piéton, nous réfléchissons au sein de l'ADRAQH à toutes les améliorations potentielles pour apporter plus de tranquillité et plus de sécurité aux riverains et aux touristes.

UNE ZONE OUVERTE À TOUS VENTS

Depuis les travaux du forum et du jardin, les accès au quartier des automobiles et des camions se font sans contrôle, les barrières sur le boulevard Sébastopol n'étant plus opérées ni opérationnelles depuis des années.

Celle libre circulation induit de potentiels accidents entre roulants et piétons et, plus dramatiquement compte tenu des enjeux actuels, pose le problème de la sécurité globale pour ce quartier stratégique au cœur de Paris et de l'Ile-de-France.

A notre demande, nous avons rencontré en septembre le cabinet de Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Maire de Paris en charge notamment de la voirie et de l'espace public.

Malgré une écoute attentive, nous regrettons que les pouvoirs publics ne proposent aucune solution pour restaurer le contrôle des accès à la zone. Il y a urgence alors que la fin des travaux approche.

MAINTENIR LA PRESSION

Vous pouvez compter sur notre pugnacité pour remonter au créneau sur ce dossier. interpellerons notamment candidats à l'élection municipale sur le secteur "Paris Centre" sur leur projet pour la zone dite "piétonne" des Halles.

LE SOMMAIRE

PAGE 2

FAN ZONE FIFA AUX HALLES : BEAUCOUP DE PRIVATIONS POUR RIEN!

8ÈME VIDE-GRENIERS DES INNOCENTS : UNE PLACE DU BELLAY CONVIVIALE

PAGE 3

L'ADRAQH DEMANDE À LA MAIRIE DE PARIS DE NE PAS RENONCER À (FAIRE) RÉTABLIR LE CONTRÔLE DES ACCÈS À LA ZONE PIÉTONNE DES HALLES

PAGE 4

LE SAVIEZ-VOUS ? LES RECLUSES DES INNOCENTS

Emmanuel Duprat

PREMIÈRE BALADE CULTURELLE AUX HALLES

L'ADRAQH a organisé samedi 22 juin une première balade culturelle dans le quartier des Halles.

UNE RÉUSSITE!

Stéphanie, conférencière assermentée, a emmené les adhérents présents à la découverte des trésors du quartier dans le "carré des Halles", à la Bourse du Commerce et à l'église Saint-Eustache.

Certains sont inattendus, tels le triptyque "La vie du Christ" de Keith Haring dans l'une des chapelles de Saint-Eustache ou les deux plaques attestant de la naissance de Molière à deux endroits différents rue Saint-Honoré et rue du Pont-Neuf ... Les participants savent désormais laquelle est authentique.

A SUIVRE ...

Nous travaillons à l'organisation d'une prochaine balade culturelle dans le quartier début 2020. Nous ne manquerons bien sûr pas de vous tenir informés.

Emmanuel Duprat

ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Emmanuel DUPRAT président



Claude PHILIPPE secrétaire générale





Le triptyque "La vie du Christ" de Keith Haring dans l'une des chapelles de Saint-Eustache

FAN ZONE FIFA AUX HALLES: BEAUCOUP DE PRIVATIONS POUR RIEN!



Le village dans le jardin Nelson Mandela

L'ADRAQH s'était mobilisée au printemps pour obtenir de la Maire de Paris des assurances afin de limiter au maximum les troubles du voisinage que l'organisation du village d'animation aux Halles en marge de la coupe du monde de foot féminin du 7 juin au 7 juillet était susceptible de causer aux riverains. L'association avait d'ailleurs reçu fin juin une réponse de la part du Délégué Général aux Jeux Olympiques, Paralympiques et aux Grands Événements, dans laquelle Antoine Chines présenta ses excuses pour "ne pas

avoir concerté l'ADRAQH à ce sujet" et rappela les mesures préventives prises pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions.

UNE TRÈS FAIBLE AFFLUENCE

Si l'ADRAQH n'a finalement pas déploré de troubles majeurs du voisinage, elle regrette en revanche que la fan zone FIFA ait durablement privé les riverains de l'usage du jardin Nelson Mandela en période de canicules (notamment l'utilisation de l'aire de jeux, du terrain d'aventures, du playground et des brumisateurs à proximité de la Canopée), y compris inutilement pendant plusieurs semaines après la finale de la coupe du monde (certains équipements ont en effet été bien moins rapidement désinstallés qu'ils n'avaient été installés, à commencer par le cube blanc de la FIFA et ses groupes électrogènes d'alimentation ...), alors même qu'elle a pu constater sur place une très faible affluence du public bien en-deçà des prévisions ayant motivé le projet.

QUEL INTÉRÊT (GÉNÉRAL)?

S'interrogeant sur la pertinence du projet du point de vue de l'intérêt général, l'ADRAQH demande par conséquent à la Maire de Paris de mieux apprécier et justifier dorénavant l'équilibre des avantages (en termes d'animation) et des inconvénients (en termes de nuisances) d'une telle occupation événementielle du jardin Nelson Mandela.

Michèle Haegy

8ÈME VIDE-GRENIERS DES INNOCENTS: UNE PLACE DU BELLAY CONVIVIALE



Le député Sylvain Maillard (ler, 2ème, 8ème et 9ème arrondissements) et son équipe ont visité le vide-greniers. Les exposants ont pu exprimer leurs besoins, leurs attentes et leurs espoirs pour le quartier.

L'ADRAQH DEMANDE À LA MAIRIE DE PARIS DE NE PAS RENONCER À (FAIRE) RÉTABLIR LE CONTRÔLE DES ACCÈS À LA ZONE PIÉTONNE DES HALLES

Depuis 2010, les entrées et les sorties de la zone piétonne des Halles ne sont plus ni fermées ni contrôlées, laissant l'entrée libre à tous les véhicules. Le non-respect de la réglementation qui en résulte porte atteinte à la sécurité et à la tranquillité auxquelles les riverains et les piétons du quartier ont droit, d'autant que la zone ne compte aucun trottoir pouvant servir de "refuge". Ce problème se pose avec une acuité toute particulière dans le contexte de menaces terroristes que nous connaissons.

DES PROPOSITIONS DÉJÀ ANCIENNES ...

La Préfecture de police n'ayant pas accédé aux demandes récurrentes de l'ADRAQH depuis 2010 de renforcer les moyens humains alloués au contrôle et à la verbalisation de ces circulations et stationnements illicites, l'association avait demandé en 2016 de mettre en place une modalité alternative de gestion de l'aire piétonne: installer un dispositif de vidéoverbalisation aux entrées et sorties de la zone, de sorte que soit verbalisé tout véhicule qui ne serait pas flashé à la sortie dans les 30 mn après avoir été flashé à l'entrée. Cette demande avait alors été portée conjointement par les maires des ler et 2ème arrondissements, MM. Jean-François LEGARET et Jacques BOUTAULT, ainsi que par l'adjoint à la maire de Paris en charge des déplacements, M. Christophe NAJDOVSKI, qui s'était engagé à faire rapidement avancer ce dossier.

L'ADRAQH avait aussi invoqué la mobilisation réussie de ressources humaines dans la zone piétonne Montorgueil voisine (2ème arrondissement) pour demander à la Ville de Paris d'affecter au contrôle et à la verbalisation de la circulation et du stationnement sur la zone piétonne des Halles des effectifs des agents de surveillance de Paris (ASP) revenus sous son commandement direct depuis 2018.

... IL Y A MAINTENANT VRAIMENT URGENCE!

L'association avait une nouvelle fois relancé par courrier en juin 2019 l'ensemble des parties prenantes - M. NAJDOVSKI à la mairie de Paris ainsi que le nouveau préfet de police de Paris, M. Didier LALLEMENT - pour qu'elles s'engagent à rétablir un contrôle des accès avant la fin de l'année.

Mais, lors d'un rendez-vous à l'Hôtel de Ville le 17 septembre avec des représentants du cabinet de M. NAJDOVSKI, de la Direction de la Voirie et des Déplacements de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture de police de Paris, l'ADRAQH a appris :

- que les 3 barrières des rues de la Reynie, de la Grande Truanderie et du Cygne allaient être prochainement déposées ...
- ... sans qu'aucun moyen alternatif de contrôle des accès n'ait été pour autant prévu - la vidéoverbalisation continuant de se heurter à un obstacle législatif malgré la loi d'orientation des mobilités discutée au Parlement.

Dix ans après la fin de la fermeture et des contrôles, et alors qu'approche la fin du réaménagement du quartier et des travaux de voirie, l'ADRAQH estime qu'il est plus que jamais urgent de rétablir le contrôle des accès à la zone piétonne des Halles : c'est pourquoi elle demande à la Mairie de Paris de ne pas renoncer à (faire) rétablir le contrôle des accès et à mettre un terme aux circulations et stationnements illicites et importuns.



Accès rue de la Reynie



Accès rue de la Grande Truanderie



Accès rue du Cygne

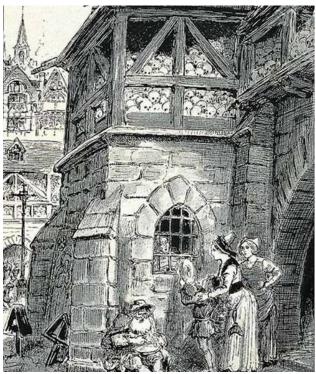
LE SAVIEZ-VOUS?

LES RECLUSES DES INNOCENTS

L'église des Saints Innocents fondée au XIIe siècle se situait aux angles des rues de la Ferronnerie et Saint Denis. Sa façade donnait sur le cimetière des Innocents, fondé au IXe ou Xe siècle qui avait pris son nom à une petite chapelle qui se trouvait à cet endroit chapelle agrandie en 1130 par Louis VI. Devenue trop petite, elle fût détruite en 1786 et la paroisse fût rattachée à l'église Sainte Eustache.

LES RECLUSOIRS

Il était d'usage auprès de certaines églises du Moyen Âge de construire des petites cellules exiguës dans lesquelles s'enfermaient des femmes renonçant au monde pour toujours. Ces cellules appelées reclusoirs étaient munies de deux ouvertures grillées, l'une donnant sur l'intérieur de l'église pour suivre les cérémonies religieuses, l'autre ouvrant sur la voie publique permettait à la recluse de recevoir des aliments mais aussi de converser avec le monde.



Alix la Burgotte, la recluse du cimetière des Innocents (source : site Paris à nu)

Il n'y avait jamais, dans chaque église, qu'une seule recluse à la fois, celles qui prétendaient lui succéder attendaient qu'elle y fût morte. Tous les reclusoirs au moyen âge ne se trouvaient pas aux abords des églises mais pouvaient être situés hors des villes, sur des ponts par exemple.

UN RITE FUNÉRAIRE

Avant le Xème siècle, la grande majorité des reclus provenait exclusivement du milieu ecclésiastique. Le nouveau millénaire entraîne une modification du sacré et dans la population on revendique la sainteté pour tous. Les reclus deviennent des laïcs.

Les reclus sont en général des ... recluses, d'origine modeste. Même si toutes les classes de la société médiévale fournissaient des vocations, une grande partie d'entre elles étaient des marginales, des victimes de la société (prostituées, épouses abandonnées, concubines de prêtres abandonnées, filles sans dot ...).

En entrant au reclusoir, le ou la postulant(e) meurt au monde. Une cérémonie religieuse précède son enfermement pouvant être assimilée à un rite funéraire.

Ensuite, sous l'autorité de l'évêque, un cortège accompagnait le reclus jusqu'à sa nouvelle maison qui sera aussi son tombeau et dont la porte sera scellée et marquée du sceau de l'évêque.

ALIX LA BURGOTTE

Mais revenons aux recluses des Saints Innocents. Une des plus célèbres fût Alix la Burgotte, religieuse à l'hôpital Sainte Catherine rue Saint Denis. Elle manifesta son désir de se cloîtrer, ce qui lui fût accorder en juillet 1424. Elle acquit un petit terrain de moins de 10 m2 près du grand portail de l'église où elle y fit construire son reclusoir. Elle y mourut en juin 1466 en y ayant passé ... plus de 40 ans! Louis XI lui fit élever un tombeau de marbre noir supporté par auatre lions de cuivre.

D'autres n'eurent pas le choix comme Renée de Vendômois qui, ayant assassiné son mari et s'étant rendue coupable d'adultère, fût condamnée à être brûlée vive sur la place du marché aux pourceaux (près de l'église Saint Roch rue Saint Honoré). Le Roi lui ayant fait grâce, elle fût condamnée en 1485 à demeurer perpétuellement recluse et murée en une petite maison construite sur ses deniers.

La pratique des reclusoirs s'éteint au XVIe siècle.

Claude Philippe

SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous voulez soutenir notre action pour défendre et promouvoir les intérêts des habitants, des commerçants et des autres acteurs du quartier des Halles ?

RENDEZ-VOUS SUR ADRAQH.FR. VOUS POUVEZ Y TÉLÉCHARGER UN BULLETIN OU ADHÉRER ET DONNER DIRECTEMENT EN LIGNE (PAIEMENT SÉCURISÉ).

POUR **TÉLÉCHARGER** DIRECTEMENT LE BULLETIN D'ADHÉSION À L'ADRAQH



http://bit.ly/TéléchargerBulletin

POUR ADHÉRER DIRECTEMENT EN LIGNE À L'ADRAQH



http://bit.ly/AdhérerADRAQH

POUR **DONNER** DIRECTEMENT EN LIGNE À L'ADRAQH



http://bit.ly/DonnerADRAQH

L'ORGANISATION PROVISOIRE **DU COMMISSARIAT** DU CENTRE

(jusqu'au regroupement de l'ensemble des sites sur l'Îlot Pérée dans le 3ème arrondissement) :

4 bis - 6 rue aux Ours (75003)

L'état-major et les effectifs de voie publique Prise de plainte 24h/24 et traitement judiciaire

45 place du Marché St Honoré (75001)

Les effectifs BAC et BTC

Prise de plainte du lundi au vendredi de 9h à 19h

27 boulevard Bourdon (75004)

Service judiciaire

Prise de plainte du lundi au vendredi de 9h à 19h